

RIVES DE MOSELLE

LE GUIDE PRATIQUE DES MOBILITÉS



**RIVES DE
MOSELLE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Soutenu par



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 3

rivesdemoselle.fr



RIV'CONNECT

LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER
À PARTIR DE MAI 2025 !



SOMMAIRE



La parole à

P4

Julien Freyburger, président de la Communauté de Communes Rives de Moselle et Patrick Abate, vice-président en charge des mobilités.



Voies vertes

P8

Le réseau cyclable de la Communauté de Communes Rives de Moselle.



Géovélo

P16

Zoom sur l'application gratuite et sécurisée.

P19



Pour une cohabitation apaisée

Les règles essentielles pour une circulation sereine et partagée entre tous les usagers.

P22



Les différents types d'aménagements présents sur Rives de Moselle

Découvrez les différents aménagements qui facilitent la circulation des cyclistes et piétons sur Rives de Moselle.

P13



Les projets

- Gare à gare
- Les liaisons entre communes
- Port de plaisance

P18



Riv'Connect

Focus sur le service expérimental de transport en commun mis en place par Rives de Moselle.

P20



Les équipements nécessaires

Casque, gilet réfléchissant, éclairage... Les équipements essentiels pour rouler en sécurité à vélo et en trottinette.

LA PAROLE À



Julien Freyburger & Patrick Abate

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE MOSELLE & VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES MOBILITÉS



Julien Freyburger,
Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle



Projet gare à gare, liaisons entre communes, mise à disposition de vélos au port communautaire de Talange et à la gare de Hagondange... Les projets ne manquent pas sur le territoire. Comment explique-t-on que Rives de Moselle mise autant sur le vélo ?

Julien Freyburger – Président :

D'abord, Rives de Moselle a toujours été très tournée vers les voies vertes qui sont très utilisées à titre de loisirs. On s'est aperçu au fil du temps que ces voies étaient utilisées en semaine et pas uniquement, dans une vocation strictement loisir. L'idée est donc d'étendre le réseau en zone urbaine,

de sorte à accompagner les nouveaux usages.

Ensuite, on est entre Maizières-lès-Metz et Richemont à dix kilomètres. Avec l'essor du développement du vélo électrique, cette distance n'est plus un problème. Aujourd'hui, de plus en plus d'actifs et notamment de jeunes, ne se déplacent plus exclusivement en

voiture. Il faut que l'on puisse trouver la bonne articulation entre la marche à pied, le vélo, le transport en bus et celui en train. Même la voiture en elle-même connaît des modes différents avec le partage et le covoiturage. Puis nous encourageons les aides à l'acquisition de vélos (lire notre encadré).

Patrick Abate – Vice-président : On a aussi la chance d'être à un carrefour d'opportunités. On a le canal qui entre dans le territoire et nous sommes à un croisement stratégique de voies vertes entre Maizières, Talange et Hagondange. C'est aussi et surtout une matière extraordinaire que l'on peut transformer en mobilité douce du quotidien. Dans nos orientations



budgétaires d'investissement, en s'appuyant sur une concertation avec nos collègues, on va finaliser notre schéma cyclable. Ce seront des liaisons purement du quotidien qu'on sait donner l'objectif de développer en une demi-douzaine d'années. Trois itinéraires vont être mis en place très rapidement : il y a le « gare à gare », le « Richemont-Gandrang » et le « gare Maizières-lès-Metz – Clinique » qui sera opérationnel au moment où l'hôpital ouvrira ses portes.

Enfin, ce développement du vélo va aussi de pair avec celui du transport en commun. Ce dernier est basé sur notre objectif de transformer les deux gares en deux pôles d'échanges multimodaux qui donneront logiquement de la place au vélo.



Patrick Abate,
Vice-Président en charge
des mobilités

45 107 €

Soit l'enveloppe mobilisée en 2024 par Rives de Moselle dans le cadre de son dispositif de subventionnement à l'achat de vélos. Ce qui représente pas moins de 255 dossiers acceptés.



Un développement du vélo qui va de pair avec Riv'Connect. Pourriez-vous nous donner les grandes lignes du réseau ?

J. F : Là aussi, c'est un mode qui va proposer une alternative sérieuse et crédible à l'usage de la voiture à l'égard duquel nous n'avons aucune opposition. Nous veillerons à ce qu'il y ait une articulation parfaite avec les horaires des TER. Il y a actuellement une centaine de trains par jour à Hagondange et une cinquantaine à Maizières.

P. A : Le réseau va s'articuler autour des gares. Dans le cadre de l'expérimentation, on a fait le choix de desservir les zones d'activités les plus importantes, à la fois sur la rive droite et la rive gauche avec ces quatre lignes.

J. F : S'il ne sera pas possible, dans un premier temps, de consulter les horaires en temps réel des bus des réseaux voisins – Met' et Citeline – mais seulement leurs horaires théoriques, le réseau Riv'Connect fonctionnera en coordination avec le TER. Par ailleurs, Riv'Connect sera utilisable avec la



Carte Simplicités au même titre que le TER, les lignes Fluo ou le Met'. Enfin, il sera très accessible, de l'ordre de 160 € par an. Avec l'aide de l'employeur, le salarié en aura pour moins de 7€ par mois pour un abonnement sur le réseau Riv'Connect.

« RIV'CONNECT SERA UTILISABLE AVEC LA CARTE SIMPLICITÉS AU MÊME TITRE QUE LE TER, LES LIGNES FLUO OU LE MET'. »

**JULIEN FREYBURGER,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES RIVES DE MOSELLE**

P. A : Autre axe primordial, celui du changement des mentalités.

Il constitue un point central dans notre Plan de Mobilité Simplifié (PDMS). C'est l'axe de sensibilisation, d'explication et de démonstration qu'il est possible de faire sans prendre exclusivement la voiture pour aller d'un point A à un point B.



Que reste-t-il à faire à Rives de Moselle pour accroître encore davantage cette mobilité douce ?

P. A : En collaboration avec cinq villes, Maizières-lès-Metz, Talange, Hagondange, Mondelange et Richemont, on travaille à la redéfinition de la RD953 qui relie les gares et les pôles d'échanges multimodaux. L'idée est d'y aménager de la piste cyclable et il faudra également réfléchir ensemble à la vitesse et à la réglementation. Il y a une grosse responsabilité communale et une incitation communautaire forte qui s'est déjà exprimée par une

participation de plus de 50 % à une étude très complète sur l'ensemble.

J. F : Il faut aller là où il y a du monde susceptible de se déplacer à vélo. Si les zones d'activités sont concernées dans un premier temps, il y aura d'autres pôles qui seront intéressés comme les gares, cliniques, zones d'emplois, lycée, etc. sans oublier le lien avec nos voisins, l'Eurométropole en tête. Il faudra que l'on tisse absolument une connexion entre réseaux.



VOIES VERTES

Tout un réseau pour tous

LE RÉSEAU CYCLABLE DE RIVES DE MOSELLE EST AUJOURD'HUI PRINCIPALEMENT PORTÉ VERS UN USAGE DE LOISIR GRÂCE À DES AMÉNAGEMENTS DÉDIÉS SÉCURISÉS MAIS IL VA SE COMPLÉTER DANS LES ANNÉES À VENIR.

5

Soit le nombre de boucles cyclables de voies vertes de part et d'autre de la collectivité. Associé aux autres axes structurants que sont le **Fil Bleu de l'Orne** et la **Voie Bleue**, le réseau cyclable de Rives de Moselle propose de nombreux parcours aux paysages différents.

Complété par d'autres aménagements cyclables, des connexions sont en cours vers les **gares de Maizières-lès-Metz** et de **Hagondange** et vers d'autres **équipements et lieux d'intérêt communautaire**, Rives de Moselle dispose ainsi d'un réseau cyclable pouvant répondre aux besoins de ses administrés pour les déplacements quotidiens.



SERVICES PROPOSÉS

- stationnement vélo
- bornes de réparation
- aires de repos

140

Comme le nombre de kilomètres de voies vertes dont dispose la Communauté de Communes Rives de Moselle, répartis sur l'ensemble de son territoire.



Faites votre choix !

Précurseur dans le domaine des voies vertes, Rives de Moselle propose 5 boucles. « C'est l'un de nos grands atouts. Si vous êtes plutôt sportif, vous serez tenté par la boucle des Coteaux. Si au contraire, vous êtes plutôt amateur de patrimoine et de paysages bucoliques, vous pourrez opter pour la Bosse de Buy où se trouve le château du même nom ou la Boucle de la Raverte, référence au ruisseau qui la traverse », indique Catherine Lapoirie, vice-Présidente chargée de l'Attractivité, du Tourisme et de la Petite Enfance. Si la vocation première de ces boucles est de relier des villages, elles sont aussi partagées – c'est-à-dire que les cyclistes et piétons y cohabitent – et offrent la possibilité de découvrir le territoire autrement.



Catherine Lapoirie,
Vice-Présidente chargée de
l'Attractivité, du Tourisme et de
la Petite Enfance



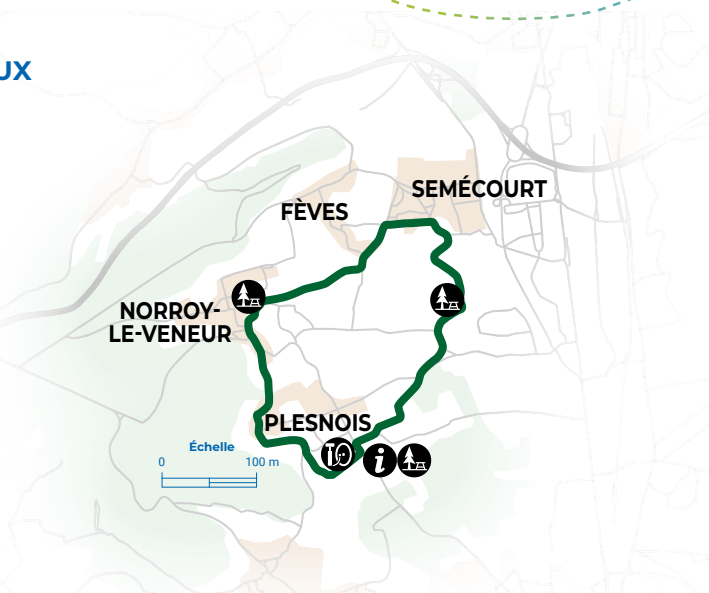
BOUCLE DES COTEAUX

📍 9 km

🏔️ D+ 167m

🕒 35 minutes

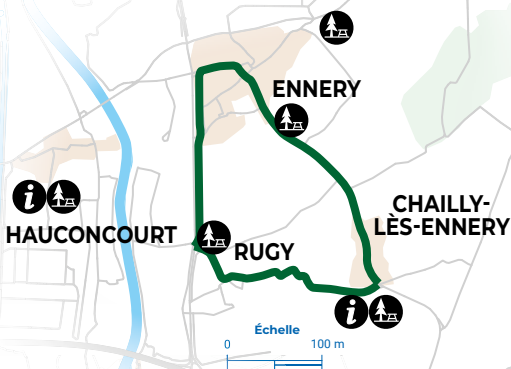
Elle traverse l'Écoparc, les villages de Plesnois, Norroy-le-Veneur, Fèves et Semécourt. Venez découvrir les paysages qu'offrent les coteaux ou venez réaliser quelques achats sur la zone commerciale de Semécourt !



BOUCLE DE LA RAVERTE

📍 7,7 km
🏔️ D+ 85m
🕒 31 minutes

Elle traverse Ennery, Chailly-lès-Ennery et Argancy. Adaptée pour petits et grands, promenez-vous au cœur de notre campagne mosellane.



HAUCONCOURT

RUGY

CHAILLY-LÈS-ENNERY



ARGANCY



ANTILLY

OLGY

Base nautique

MALROY

CHARLY-ORADOUR



BOSSE DE BUY

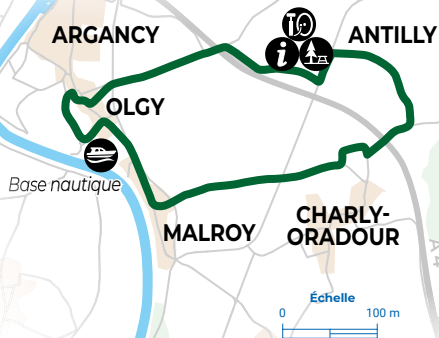
📍 11,1 km
🏔️ D+ 133m
🕒 44 minutes

Elle emprunte les villages de Chailly-lès-Ennery, Antilly, Charly-Oradour, Malroy, Argancy et Olgy. Pour les sportifs aguerris ou pour votre promenade hebdomadaire, parcourez nos paysages découvrez les berges de la Moselle.

BOUCLE ENTRE 3 VILLES

📍 9,7 km
▲ D+ 106m
🕒 39 minutes

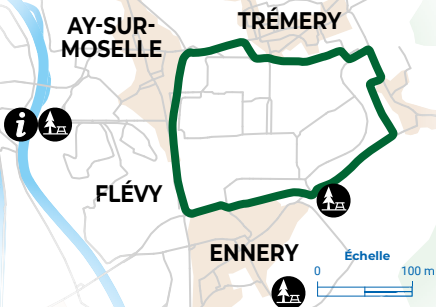
Elle traverse Argancy, Antilly, Charly-Oradour et Malroy. Parcourez et (re)découvrez des paysages différents en famille ou en solitaire grâce à cette boucle de voie verte !



BOUCLE DES 4 VILLAGES

📍 7,5 km
▲ D+ 96m
🕒 30 minutes

Elle emprunte les villages d'Ennery, Ay-sur-Moselle, Trémery et Flévy. Si vous travaillez sur le site Eurotransit, franchissez le cap et allez-y à vélo ! Sinon, venez découvrir nos villages et campagnes mosellanes.



FIL BLEU DE L'ORNE

📍 32 km

Découvrez ce parcours de niveau facile le long des berges de l'Orne et de ses méandres en traversant la Meurthe-et-Moselle et la Moselle, d'Hatriz à Richemont sur 32 km !

**POUR VISUALISER
LA CARTE EN PDF**





ZOOM SUR...

La voie bleue

Du Luxembourg à Lyon, laissez-vous guider et pédaler sur la Voie Bleue Moselle-Saône sur 700 km au bord de l'eau. Cet itinéraire national dédié au cyclotourisme propose une découverte de notre territoire, sur 17 kilomètres de Richemont à Argancy, riche de découvertes en gastronomie et patrimoine industriel. Prolonger cette expérience en parcourant d'autres régions, aux paysages et cultures diversifiés, du Nord au Sud où votre parcours peut vous permettre d'y découvrir d'autres spécificités et richesses locales, comme le patrimoine, des cités de caractère, de la nature, des vignobles. Si vous souhaitez tenter l'expérience du voyage à vélo, cet itinéraire est un axe central pour rejoindre l'Europe du Nord à la Méditerranée.

**POUR VISUALISER
LA CARTE EN PDF**



Une offre pour les vélotafeurs

Pour développer les trajets domicile-travail, Rives de Moselle a pour projet la **création d'un itinéraire cyclable entre les gares de Maizières-lès-Metz et de Hagondange**. Passant par le port communautaire de Talange, ce projet sera complété par l'aménagement d'un pôle d'échange multimodal doux qui apportera une offre complète aux « vélotafeurs » et cyclistes occasionnels.



© Tymoshchuk / Adobe Stock

Gare
Maizières-lès-Metz

Halte fluviale
Talange

Gare
Hagondange

SERVICES QUI SERONT PROPOSÉS

- borne de réparation et de gonflage
- stationnements vélo sécurisés
- location de vélos à assistance électrique de courte durée



Ce projet et ces services devraient être aménagés et mis à disposition cette année.

Consolider le maillage

Mailler davantage le territoire d'aménagements cyclables pour encourager la pratique du vélo est une des priorités de Rives de Moselle. Ces premiers aménagements constituent une base essentielle pour structurer un réseau cyclable cohérent, qui continuera à s'étoffer dans les années à venir afin de répondre toujours mieux aux besoins des usagers et de promouvoir l'usage du vélo au quotidien dans le cadre de la finalisation du schéma cyclable.

Une première pierre pour un réseau cyclable en pleine évolution



Pour l'année 2025, en plus du projet cyclable entre les gares de Maizières-lès-Metz et de Hagondange, la Communauté de communes prépare la réalisation de deux autres itinéraires cyclables : l'un entre Gandrange et Richemont, l'autre reliant la gare de Maizières-lès-Metz à la future Clinique ELSAN, dont les travaux devraient débuter en 2026.

Des vélos au port...



Dans l'objectif de développer sa part modale vélo et de promouvoir son usage, Rives de Moselle souhaite dès la période estivale de 2025 **mettre à disposition une flotte constituée de 6 vélos à assistance électrique**. Ces derniers pourront être utilisés par le biais d'une location courte durée, le temps d'une journée ou demi-journée. Cette flotte sera mise en place sur le site du port communautaire de Talange et pourra, de ce fait, être utilisée pour un usage occasionnel de loisir (balade sur la voie verte) ou pour un usage plus fréquent (rendez-vous, courses, etc.).

GARE DE HAGONDANGE

... Et à la gare de Hagondange



La gare de Hagondange a été sélectionnée pour le **déploiement d'une flotte de vélos à assistance électrique en libre-service** dans le cadre de la première phase de lancement de ce service par la Région Grand Est.

↓ LE BUT

Cette flotte vise à permettre aux utilisateurs du train d'effectuer leurs derniers kilomètres pour se rendre à leur lieu de travail.



Le service en gare de Hagondange sera mis en service à l'été 2025 et fonctionnera avec la carte Simplipités.

GÉOVÉLO



L'application gratuite et sécurisée

GRÂCE À UN CALCULATEUR D'ITINÉRAIRE, GÉOVÉLO VOUS GUIDERA EN TEMPS RÉEL LORS DE VOS TRAJETS EN ACTIVANT LA GÉOLOCALISATION.

L'APPLICATION VOUS PROPOSE PLUSIEURS FONCTIONNALITÉS :

- Calculateur d'itinéraires sécurisés priorisant les aménagements dédiés (piste cyclable, bande cyclable, voie verte) ou les zones apaisées (zone 30, contre-sens cyclable).
- Intégration à la communauté de communes Rives de Moselle.
- Participation à des challenges.
- Propositions de balades.
- Géolocalisation des places de stationnement vélo.



**POUR
TÉLÉCHARGER
GÉOVÉLO**



Utiliser l'application pour vos trajets à vélo vous permet également de pouvoir faire remonter des anomalies sur nos aménagements cyclables et ainsi améliorer la « cyclabilité » sur notre territoire grâce à vos contributions.



TÉMOIGNAGES

**Philippe, actif,
habitant d'Amnéville
Communauté de communes
Pays Orne Moselle**



Depuis 3 ans, je me déplace à vélo

« J'utilise l'application géovélo depuis le mois de mai quotidiennement, principalement pour des trajets domicile-travail, mais aussi de temps en temps pour le loisir. Depuis 3 ans, je me déplace à vélo, je vais travailler tous les jours à Thionville soit 37 km par jour quelle que soit la météo, j'ai 17 400 km au compteur au total. J'emprunte le Fil Bleu de l'Orne et la Voie Bleue (V50) principalement. »



**Boulzy, retraité, habitant de Malroy –
Communauté de communes Rives de Moselle**

Ce que j'apprécie sur Géovélo, c'est sa capacité à proposer des itinéraires alternatifs

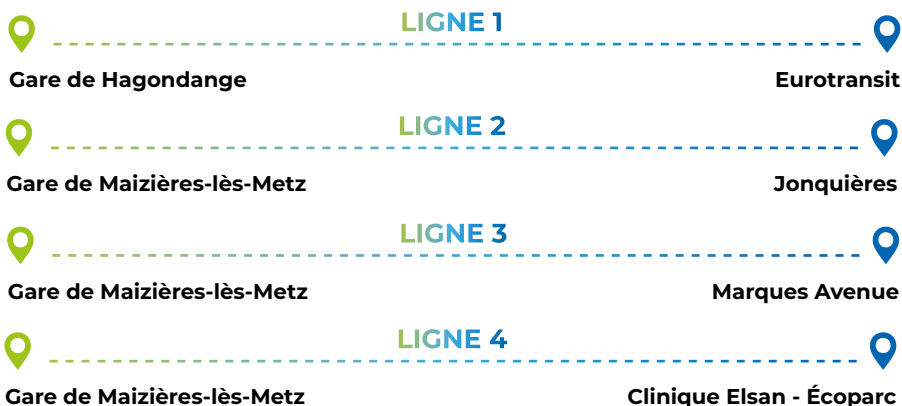
« Avant Géovélo, j'utilisais déjà l'application Ri'vélo. Je lance l'application de manière automatique lors de chacun de mes déplacements, que j'effectue en grande majorité à bicyclette (ménager, loisir, sport). J'emprunte principalement la Voie Bleue, ce qui me permet de rejoindre les zones commerciales d'Hauconcourt et de Semécourt, mais aussi Metz-Sud et Thionville-Sud. Elle m'est pratique pour rechercher des itinéraires hors région et hors France et elle est adaptée aux sorties familiales. Ce que j'apprécie particulièrement sur Géovélo, c'est sa capacité à proposer des itinéraires alternatifs tout à fait praticables et fort sympas, à l'inverse de Google. Les animations proposées dans la communauté de Rives de Moselle sont plutôt agréables à suivre et mériteraient d'être développées davantage. »



Intermodalité = priorité !



À PARTIR DU 5 MAI, RIVES DE MOSELLE PROPOSE UN SERVICE EXPÉRIMENTAL DE TRANSPORT EN COMMUN RIV'CONNECT. 4 LIGNES DE BUS SERONT ALORS EXPÉRIMENTÉES POUR UNE DURÉE DE 2 ANS.



GRILLE TARIFAIRE

- de 7 €/mois pour 1 an de trajet !

- Titre unitaire (valable 1 h et correspondance possible) : 1,50 €
- Titre Aller-retour sur la journée (valable pour 2 validations, 1 par trajet, correspondance possible) : 2,00 €
- Tickets x10 : 12,00 €
- Abonnement mensuel : 20,00 €
- Abonnement mensuel solidaire : 10,00 €
- Abonnement annuel : 160,00 €

À noter : l'abonnement peut être pris en charge à minimum 50% par l'employeur (soit moins de 7€ par mois pour le salarié sur un abonnement d'un an).

POUR UNE COHABITATION APAISÉE

Ce qu'il faut faire



MARQUER SON VÉLO

Le marquage des vélos dissuade les tentatives de vol.



OUVERTURE DE PORTIÈRE

Circuler à distance et redoubler de vigilance pour les cyclistes.



STATIONNEMENT GÊNANT

Stationner sur les aménagements cyclables (piste, bande ou voie verte) est verbalisable à hauteur de 135 €. Le stationnement des 2 roues motorisés sur les arceaux vélos est interdit.



DOUBLER À VÉLO

En agglomération la distance de sécurité est d'1 mètre et de 1,5 mètre hors agglomération. Le chevauchement de la ligne blanche est alors autorisé pour les automobilistes.



TRAVERSÉE DU PIÉTON

Les véhicules ainsi que les vélos, les trottinettes et autres Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPEM) doivent céder la priorité aux piétons.



CÉDEZ LE PASSAGE CYCLISTE AU FEU

Certains feux tricolores sont marqués par la mise en place d'un panneau M12 destiné aux cyclistes. Ce panneau autorise le cycliste à franchir le feu rouge à condition qu'il s'engage vers les directions indiquées sur le panneau et qu'il cède le passage à tous les usagers (piétons, automobilistes, etc.)



LE SAS CYCLISTE

Située avant un feu, cette zone marquée au sol par un symbole vélo garantit au cycliste une meilleure visibilité des automobilistes et un démarrage plus sécurisé. Le franchissement des véhicules dans le sas cycliste soumet l'automobiliste à une amende de 135€ et 4 points de retrait.

LES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

Ce qu'il faut porter à trottinette

LES CONDUCTEURS EDPM (ENGINES DE DÉPLACEMENT PERSONNELS MOTORISÉS), DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS :



↓ LÉGENDE

Équipements obligatoires
Équipements recommandés



Il est interdit de transporter plusieurs personnes en même temps sur une trottinette.

Ce qu'il faut porter à vélo

UN VÉLO BIEN ENTRETENU ET CORRECTEMENT ÉQUIPÉ JOUE UN RÔLE ESSENTIEL DANS LA SÉCURITÉ DE VOUS-MÊME ET DES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE. CERTAINS ÉQUIPEMENTS SONT OBLIGATOIRES, TANDIS QUE D'AUTRES SONT RECOMMANDÉS.



↓ LÉGENDE

Équipements obligatoires

Équipements recommandés



LES DIFFÉRENTS TYPES D'AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS SUR RIVES DE MOSELLE

Ce qui est aménagé

TROTTOIRS

Dédiés uniquement aux piétons, cyclistes de moins de 8 ans et tout mode de déplacement non motorisé (trottinette classique, skateboard, rollers, etc.)



PISTE CYCLABLE

Réservée exclusivement aux vélos et EDPEM, dont les trottinettes électriques. Elle peut être unidirectionnelle ou bidirectionnelle.



VOIE VERTE

Réservée à l'ensemble des modes doux et actifs, la cohabitation entre les différents modes peut entraîner des conflits d'usage. C'est pourquoi, il est recommandé de redoubler de vigilance.



BANDE CYCLABLE

Réservée au milieu urbain dans les zones à trafic modéré, cet aménagement peut être utilisé par les cyclistes et trottinettistes.



LA ZONE 30

Dans les zones 30, la priorité à droite est la règle, pour l'automobiliste comme pour le cycliste. Les piétons peuvent traverser en tout point de la chaussée en l'absence de passage piéton dans les 50 m.



LE DOUBLE SENS CYCLABLE

Aménagement qui permet aux cyclistes d'emprunter les rues à sens unique dans les deux sens de circulations. Toutes les rues en zone 30, zone de rencontre et aire piétonne sont à double sens cyclable, sauf exception.



LA ZONE DE RENCONTRE

Espace de mixité où cohabitent tous les modes de transport de manière apaisée à 20km/h. La priorité est donnée à l'usager le plus vulnérable : le piéton. Il est autorisé à marcher sur la chaussée.



L'AIRE PIÉTONNE

Zone réservée aux piétons, le passage des cyclistes y est autorisée mais à vitesse du pas, soit à 10 km/h, pour assurer une bonne cohabitation.



CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE

Objectif : améliorer les conditions de circulation des cyclistes, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser.



QUELQUES CHIFFRES

158

PLACES DE
**STATIONNEMENT
VÉLOS**

DONT

60

EN ABRIS

SÉCURISÉS

182 000

SOIT EN EUROS LES
AIDES À L'ACHAT

**D'UN VÉLO DISTRIBUÉES
PAR RIVES DE MOSELLE.**

Ce qui représente
1 000 aides à l'achat.

4

BORNES DE
**RÉPARATION
ET DE
GONFLAGE**

**SONT MISES À DISPOSITION
SUR NOS VOIES VERTES.**

Ces dernières sont
positionnées à Richemont,
Hauconcourt, Antilly et
Plesnois.

3

**SERVICES
DE RÉPARATION /
MAGASINS
DE VÉLO**

**DU TERRITOIRE
(REQUINQUER,
DECATHLON ET
INTERSPORT).**

TOUS À VÉLO !

Rives de Moselle vous accompagne
dans l'achat de votre vélo

Jusqu'à
300 €
d'aides



**RIVES DE
MOSELLE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Soutenu par



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADÈME dans le cadre du programme CEE AVELO 3

rivesdemoselle.fr

